

*Légation de Suisse
en France*

Paris, le 18 février 1957.

Rapport Politique No 14

Confidentiel

Question algérienne

Monsieur le Conseiller fédéral,

M. Pineau est rentré à Paris auréolé de son succès à New York. A son arrivée il a été très félicité. Le vote de l'assemblée des Nations Unies a été, en effet, accueilli en France avec une grande satisfaction. Les adversaires du gouvernement, qui attendaient la fin des débats pour déclencher une offensive contre lui, voient avec quelque dépit sa position renforcée. Ils essaient de démontrer que ce vote ne signifie rien et ne règle rien. Cependant, d'une façon générale, on s'estime heureux de la tournure des événements. On se réjouit de l'attitude des Etats-Unis. On parle d'amitié retrouvée. On est content aussi de la position prise par les pays de l'Amérique du Sud. On est soulagé, enfin, de constater que le front de Bandoeng n'était ni aussi compact, ni aussi puissant qu'on le craignait.

Ce résultat est sans doute dû pour une bonne part à l'activité intense déployée par le Gouvernement français pour préparer le débat et trouver des appuis. La délégation française était nombreuse et fort bien composée. Elle comprenait des personnalités appartenant à des milieux très divers,

Monsieur le Conseiller fédéral
Max P e t i t p i e r r e ,
Chef du Département Politique,
B e r n e .



qui chacune était chargée de convaincre les représentants des mêmes milieux américains. Ainsi, un ancien combattant français attaché à la délégation avait pour mission particulière d'expliquer le point de vue français aux anciens combattants américains. Le travail de préparation a donc été fait de façon minutieuse.

On prétend aussi que les Français ont payé le prix qu'il fallait pour convaincre les Etats-Unis. Ce prix a été une participation accrue des compagnies pétrolières américaines à l'exploitation des gisements du Sahara. Je vous donne bien entendu cette information sous toute réserve, mais il est possible qu'elle ne soit pas dénuée de fondement.

La résolution des Nations Unies a sans doute renforcé la position de la France pour le règlement du problème algérien, puisque les "intentions" de M. Guy Mollet ont été en quelque sorte approuvées par l'assemblée des Nations Unies. Mais elle n'a pas diminué les difficultés de ce problème. Les actes de terrorisme en Algérie n'ont pas décréu, bien au contraire, et on ne voit pas comment le Gouvernement français parviendra à un cessez-le-feu, puisqu'il ne semble pas qu'il y ait du côté des rebelles un chef dont l'autorité soit suffisamment grande pour imposer sa volonté aux différents groupes du F.L.N. Le temps presse pourtant. Comme je vous l'avais déjà annoncé, la France est hors d'état de supporter beaucoup plus longtemps les dépenses que lui occasionne le maintien de forces armées aussi considérables en Algérie. D'autre part, en proclamant que le règlement du problème était une affaire interne française, la France se doit de mener rapidement ce règlement à chef. Sinon, elle s'exposerait à de nouvelles attaques, qui cette fois risqueraient de porter gravement atteinte à son prestige.

- 3 -

Nous allons donc assister à de très grands efforts du côté français pour que le cessez-le-feu interviene rapidement et qu'ainsi les élections promises par M. Guy Mollet puissent avoir lieu. On ne peut encore dire si ces efforts aboutiront. Les prochaines semaines nous éclaireront probablement à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

P. Micheli